

Rapport d'activité 2025

Activités

Affaires politiques et défense des intérêts des Ligues de la santé

La Geliko défend les intérêts des personnes atteintes de maladies chroniques au niveau de la politique de la santé et de la politique sociale. Elle lutte contre les conséquences négatives de ces maladies sur le plan sanitaire, financier et social. Pour poursuivre ces objectifs, elle s'est à nouveau concentrée en 2024 sur la formation de l'opinion politique et la prise de décision, sur la participation à l'élaboration de bases stratégiques et leur mise en application pratique, sur l'échange thématique avec d'autres acteurs, ainsi que sur l'amélioration des offres de soins et de soutien.

Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT)

Les activités de mise en œuvre de la « Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles 2017-2024 » que le Conseil fédéral a prolongée jusqu'en 2028 restent une priorité pour la Geliko, comme ça a été le cas tout au long de l'année 2025.

Durant l'année du rapport, la Geliko s'est à nouveau concentrée principalement sur le deuxième domaine d'activités « Prévention dans le domaine des soins » (PDS).

Étant donné la réalité des forces politiques et des rapports de majorité, c'est seulement dans le cadre des lois fédérales existantes que l'on peut obtenir des améliorations en la matière sur le plan fédéral. Il faut commencer par remédier aux lacunes de la prévoyance individuelle sur la base de la LAMal ; avec l'Alliance pour la Santé en Suisse, la Geliko réclame l'introduction dans la LAMal d'une équivalence technique et structurelle entre le curatif et le préventif et s'emploie à concrétiser cette revendication.

Comme indiqué très justement dans le plan de mesures 2021-2024, la PDS s'adresse aux personnes en contact avec le système sanitaire et le système social en raison d'une maladie déjà déclarée ou de grands risques de la contracter. Les mesures prises dans ce domaine ancrent la prévention dans la chaîne des soins. Les multiplicateurs, c'est-à-dire les professionnels de la santé et du social (médecins, soignant-e-s, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, etc.), ainsi que les acteurs de la santé publique (domaine d'activité « Prévention dans le domaine des soins »), ont un rôle particulier à jouer.

Les offres de prévention et de promotion de la santé peuvent aider les personnes souffrant déjà d'une maladie ou particulièrement exposées au risque de la développer, ainsi que leurs proches, à atténuer l'évolution de la pathologie. Elles permettent de maintenir le plus longtemps possible la personne en bonne santé, mais aussi de préserver sa qualité de vie et sa participation sociale si la maladie est déjà déclarée. Pour atténuer le risque de maladie, éviter les complications et réduire les besoins en matière de traitement, il

est nécessaire d'ancrer durablement la prévention tout au long de la chaîne des soins. Centrée sur la personne, la prévention dans le domaine des soins aide à mettre en place des parcours de santé individualisés, en proposant un traitement et des conseils intégrés tout au long de la chaîne de soins. Elle renforce les interventions préventives et favorise la coordination entre le système de santé, le système social et le cadre de vie personnel, en tenant compte de l'approche biopsychosociale.

Renforcement des offres psycho-sociales et projet d'antennes régionales REAS

Les ligues de la santé souhaitent étendre et renforcer les offres psycho-sociales à l'interface entre le système de santé et le système social. Il s'agit pour elles d'une préoccupation centrale.

Les antennes régionales sont un projet commun de la Geliko, de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (Haute école de travail social) et de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL / HES-SO). Ce projet placé sous l'égide de la Geliko vise à apporter un soutien sur mesure aux personnes cumulant plusieurs maladies et à assurer la coordination des offres.

Il arrive de plus en plus souvent que des patient-e-s cumulent plusieurs maladies chroniques qui s'accompagnent souvent de problèmes psychosociaux complexes. Le plan physique, le plan psychique et le plan social s'influencent mutuellement, avec des répercussions négatives sur la santé fonctionnelle. Cette réalité contraste avec la fragmentation des soins de santé : d'innombrables points de contact proposent en effet des prestations très diverses. Pour les personnes cumulant plusieurs maladies chroniques, il serait d'autant plus important d'avoir une vue d'ensemble et de bénéficier d'offres et de prestations coordonnées. Pourtant, il leur est toujours difficile de trouver un soutien approprié. Les antennes régionales REAS comblent cette lacune : elles proposent un soutien professionnel en cas de problèmes de santé et de restrictions sociales complexes qui combine les interventions d'ordre psychosocial avec un processus d'aide coordonné impliquant tous les principaux acteurs. Un dispositif sur mesure, développé avec les principaux intéressés, aide ces derniers à gérer leurs problèmes complexes. Dans une idée de prévention, il s'agit également d'encourager les patient-e-s impliqués à développer leurs compétences en matière de santé, afin d'éviter une dégradation de leur état.

Sur mandat de Promotion Santé Suisse, la Geliko a mené avec succès le projet d'« antennes régionales REAS PDS » de 2020 à 2024. Elle a mis en place des offres de ce type dans les cantons de Berne, Schaffhouse et Vaud, formé des spécialistes et instauré des coopérations. La recherche concomitante a révélé un impact positif sur la qualité de vie des bénéficiaires qui s'y retrouvent plus facilement dans le système d'aide, ainsi qu'une réduction potentielle des coûts de la santé. Promotion Santé Suisse a invité la Geliko à déposer une demande pour un projet consécutif de quatre ans. Fin novembre, son conseil de fondation a ensuite décidé de soutenir le projet durant la phase dite de transition vers l'exploitation durable qui durera encore quatre ans à partir de 2025.

En 2025, nous avons pu rallier les cantons de Neuchâtel, Zurich/Horgen, Haute-Argovie et Lucerne, en plus de ceux déjà impliqués, à savoir Berne, Schaffhouse et Vaud. Le projet REAS va ainsi se déployer dans quatre nouvelles régions pilotes, porté par leurs organisations et professionnels respectifs. Un séminaire spécialisé a été organisé en Suisse alémanique et un autre en Suisse romande, afin de soutenir les échanges pratiques et la réflexion sur les cas des professionnels du projet REAS. En parallèle, nous avons poursuivi le développement d'un logiciel de visualisation et d'analyse qui a déjà fait ses preuves, pour assurer le support technique de la gestion des cas.

Nous avons approfondi la recherche scientifique concomitante sur le plan conceptuel et abordé des questions supplémentaires sur la coordination sociomédicale dans les réseaux de santé régionaux. Nous avons aussi poursuivi la mise en réseau des plateformes d'offres numériques pour offrir à moyen terme une meilleure vue d'ensemble des offres de soutien et aider les antennes du projet REAS à orienter les gens vers des offres appropriées.

Prévention du tabagisme et initiative populaire « enfants sans tabac »

En tant que membre de l'association faitière de l'initiative populaire « Enfants sans tabac », la Geliko poursuit avec ses membres son engagement en faveur d'une protection efficace de la jeunesse dans la prévention du tabagisme. Le 13 février 2022, 56,6% de la population et 15 cantons ont accepté à une nette majorité l'initiative populaire « Enfants sans tabac ». Le mandat transmis au Parlement était clair : la publicité pour les produits du tabac ne doit plus atteindre les enfants et les adolescents.

Après de longues et difficiles négociations, le parlement a fini par se mettre d'accord le 4 juin 2025 sur la mise en œuvre de l'initiative populaire « Enfants sans tabac ». Le mandat constitutionnel n'est certes pas entièrement rempli, mais les enfants et adolescents sont maintenant beaucoup mieux protégés. La publicité pour les produits du tabac et de la nicotine susceptible de les atteindre est désormais largement interdite. Cela concerne entre autres les journaux gratuits, la publicité en ligne, les points de vente, ainsi que le sponsoring et la promotion des ventes. Les cigares et les cigarillos font toujours l'objet d'une exception, dans la mesure où la publicité ne s'adresse qu'à des adultes.

La prochaine étape consiste à mettre en œuvre l'initiative au niveau de l'ordonnance. Cela signifie que les différents points du projet de loi doivent donner lieu à des règles contraignantes concrètes. L'organisation titulaire de l'initiative continuera à se mobiliser pour que le mandat constitutionnel soit là aussi exécuté de manière cohérente.

Subventions aux organisations de l'aide privée aux handicapés

Les ligues de la santé fournissent de nombreuses prestations de soutien d'utilité publique aux personnes handicapées et à leurs proches. Elles sont partiellement indemnisées par les « subventions aux organisations de l'aide privée aux handicapés » de l'assurance invalidité (art. 74 LAI).

La Geliko fait toujours partie du groupe d'accompagnement des organisations de handicapés. Celui-ci favorise la communication et la coordination entre les organisations par un contrat de prestations, conformément à l'art. 74 LAI. Il facilite aussi l'échange avec l'Office fédéral des assurances sociales responsable du dossier.

À côté du groupe d'accompagnement chargé des questions opérationnelles, une plateforme de dialogue politico-stratégique réunit des représentants de l'OFAS et des organisations faitières que sont Inclusion Handicap, Agile et la Geliko ; les questions stratégiques relatives à l'art. 74 LAI y sont traitées. Un groupe d'experts s'occupe d'élaborer les bases des prochaines périodes contractuelles pour chacun des thèmes suivants : eSubventions, cours, valeurs de référence et mesure de l'impact. La Geliko est représentée dans chacun des quatre groupes.

L'OFAS a dissous le groupe de travail Répartition des fonds disponibles qu'il avait constitué durant l'année du rapport, les représentations de l'OFAS et des organisations faitières n'ayant pas réussi à se mettre d'accord au sujet des objectifs et de la manière de procéder durant les deux premières rencontres de travail. Pour établir un ordre des priorités par rapport à l'article 74 LAI, l'OFAS aimerait maintenant suivre une autre voie.

À l'interne, un groupe de travail réunissant les responsables du dossier LAI 74 des membres de la Geliko planche au besoin sur les questions de mise en œuvre.

Agenda Soins de base – des soins de base de qualité à des prix abordables pour tout le monde

À l'occasion de la Conférence nationale Santé 2030 qui s'est tenue en février 2024, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a présenté le renforcement des soins de base comme l'une de ses priorités en matière de politique sanitaire. L'agenda Soins de base en est un élément central.

Il doit garantir que tous les habitants de Suisse aient encore accès à l'avenir à un panel suffisant de soins de base de qualité.

Des acteurs pertinents des soins de base ont été associés à l'élaboration de cet agenda. Par le truchement de la Geliko, les ligues de la santé ont participé au champ d'action A : « Soins innovants, développement des profils professionnels et transformation numérique, ainsi que clarification du financement ».

Les quelque cinquante organisations du domaine de la santé impliquées dans le projet ont élaboré en une année d'intense collaboration un rapport comportant une cinquantaine de mesures. Ce rapport a été transmis en décembre 2025 à la cheffe du Département fédéral de l'Intérieur (DFI). La conseillère fédérale va maintenant prioriser les mesures relevant de la compétence de la Confédération et définir la suite de la procédure d'entente avec les acteurs concernés.

Les mesures proposées revêtent une grande importance pour les malades chroniques et la Geliko continuera à s'engager de toutes ses forces, avec ses membres, dans la mise en œuvre prochaine de l'Agenda Soins de base.

Transformation numérique dans le domaine de la santé

Sur mandat du Conseil fédéral, l'Office fédéral de la Statistique et l'Office fédéral de la Santé publique ont posé les bases du programme DigiSanté. Ce dernier succède à la Stratégie Cybersanté Suisse qui n'a pas été renouvelée. Il promeut la création d'un système de santé numérique dans lequel toutes les données utiles sont faciles à échanger et lisibles par tous les systèmes.

Le programme a pour but de promouvoir la transformation numérique du système de santé par le biais de différents projets sur la période 2025-2034. DigiSanté doit donner un signal fort pour un développement coordonné des services de santé numériques, afin de renforcer l'efficacité, la transparence et la sécurité des patients.

Un comité de branche a été constitué pour impliquer étroitement la branche dans le programme. Il se compose de représentant-e-s de 46 organisations du système de santé, au nombre desquelles figure la Geliko. Durant l'année du rapport, celle-ci a continué à participer aux activités stratégiques relevant de la cybersanté dans la limite de ses ressources.

Activité du réseau

Administration fédérale et Conférence des directeurs de la santé

La Geliko est restée en contact avec des délégations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), d'autres services fédéraux, ainsi que de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé, sur des sujets d'actualité.

Fondation Promotion Santé Suisse

Il faut renforcer le potentiel de synergie entre Promotion Santé Suisse et les ligues de la santé et l'exploiter au mieux dans le contexte de la stratégie MNT. Le domaine de la prévention dans le domaine des soins PDS revêt une importance particulière pour les ligues de la santé, à côté des programmes d'action cantonaux PAC. Placé sous la houlette de la Geliko, le projet REAS contribue de façon importante à renforcer les offres de soutien psychosocial en la matière. Les contacts entre la Geliko et Promotion Santé Suisse ont encore été intensifiés. Mirjam Lämmle, Directrice de la Ligue suisse contre le cancer et membre du comité de la Geliko, représente la Geliko au conseil de fondation de Promotion Santé Suisse.

Première visite à la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider

La nouvelle cheffe du Département fédéral de l'intérieur a invité fin mars une délégation de la Geliko à venir lui présenter le rôle des ligues de la santé dans les soins de santé en Suisse. À cette occasion, la Geliko lui a soumis en particulier les préoccupations suivantes :

- renforcement des offres psychosociales à l'interface entre le système de santé et le système social
- renforcement de la prévention et de la promotion de la santé
- promotion des compétences en matière d'autogestion
- développement des soins intégrés.

La Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a pris connaissance avec intérêt des explications de la représentation de la Geliko et s'est réjouie de la proposition des ligues de la santé de contribuer à améliorer les soins de santé dans le cadre des défis à venir.

Alliance pour la santé en Suisse

L'Alliance pour la santé en Suisse rassemble plus de 40 ONG nationales. Elle défend une politique de prévention efficace et ciblée qui permette de promouvoir la santé de la population, de renforcer la responsabilité individuelle, d'éviter des coûts pour l'économie et, à long terme, d'atténuer les coûts de la santé.

Durant l'année du rapport, elle s'est à nouveau concentrée sur la mise en œuvre de la stratégie nationale MNT et sur les objets en lien avec cette thématique actuellement au cœur de la politique sanitaire. Son attention s'est surtout portée sur la concrétisation de son analyse des lacunes du système de soins suisse dans le domaine de la prévention. Il s'agit de souligner les actuelles lacunes de la prévention comportementale aussi bien que situationnelle, du point de vue des organisations de la société civile.

À court terme, la priorité est de renforcer la prévention dans les soins de base par le biais de l'assurance obligatoire des soins (AOS). L'Alliance entend constituer une sous-commission chargée de la prévention au sein de la Commission fédérale des prestations, afin de permettre un accès plus équitable aux mesures de prévention dans les soins de base.

En 2025, la Geliko s'est surtout impliquée dans les efforts de l'Alliance visant à renforcer la prévention dans les soins de base.

Avec la présidente de la Geliko Flavia Wasserfallen, le directeur de la Geliko Erich Tschirky, Claudia Künzli en tant que représentante de la Ligue pulmonaire Suisse et Markus Ossola en tant que représentant de la Ligue suisse contre le cancer, les ligues de la santé étaient très bien représentées au comité de l'Alliance pour la santé en Suisse.

pro-salute.ch

pro-salute.ch est une alliance nationale qui vise à influencer la formation de l'opinion et la défense des intérêts des patient-e-s, des payeurs de primes et des consommateurs dans le système de santé, afin de renforcer leurs droits. Cette instance a pour objectif d'assurer la transparence et la comparabilité dans le système de santé suisse (en ce qui concerne les acteurs, les offres, les prestations, etc.), la qualité des prestations et des fournisseurs de prestations, ainsi que des coûts équitables.

La Geliko est représentée au comité de **pro-salute.ch** par son directeur Erich Tschirky.

ANOPS Suisse

L'initiative de fonder une association nationale découle d'un projet de la Geliko qui promeut et soutient l'exploitation durable des antennes régionales REAS en Suisse. Les organisations partenaires du projet REAS sur le plan national ont fondé pour ce faire l'Alliance nationale pour les offres psychosociales en santé ANOPS Suisse.

L'alliance travaille à prendre progressivement la direction générale de l'exploitation et de la propagation des antennes REAS en Suisse d'ici la fin de la phase 2.0 du projet REAS en 2028.

ANOPS Suisse s'engage pour la promotion et le développement des soins psychosociaux en Suisse. Elle réunit des spécialistes, des institutions et des organisations qui s'engagent pour des soins de qualité et une meilleure interconnexion entre la « santé » et le « social » en mettant particulièrement l'accent sur l'optimisation des interfaces entre les services ambulatoires, semi-hospitaliers et hospitaliers du système de santé, afin de garantir la continuité et la durabilité des soins.

Ces prochaines années, il faudra élargir l'organisme titulaire d'ANOPS Suisse et étendre son engagement dans le sens décrit ci-dessus.

La Geliko est représentée au comité d'ANOPS Suisse par le truchement de son directeur Erich Tschirky.

Plateforme de promotion de l'autogestion (SELF)

La promotion de l'autogestion comprend des approches centrées sur le patient qui visent à aider les personnes atteintes de maladies physiques et psychiques chroniques non transmissibles, ainsi que les personnes dépendantes et leurs proches, à surmonter les défis qui en résultent et à renforcer leurs ressources, ainsi que leurs compétences en matière d'autogestion.

La promotion de l'autogestion en Suisse se trouve à la croisée des chemins : le Conseil fédéral et le Parlement ont adopté des mesures d'austérité qui entraînent des coupes dans le budget de l'OFSP. Ces coupes amènent l'OFSP à renoncer à des tâches, y compris dans le domaine de la « promotion de l'autogestion » par les activités de la plateforme SELF qui a été supprimée à la fin 2025, de même que ses trois organes, à savoir le groupe de pilotage, l'équipe centrale et le conseil des proches des malades SELF.

Le Forum SELF a pu se tenir encore une fois dans les locaux de l'OFSP en novembre 2025 avec la participation de l'association Forum SELF. Cette association placée entre autres sous la responsabilité de la Geliko avait déjà été fondée l'année précédente, car, pour des raisons financières, l'OFSP ne s'estimait plus en mesure de financer l'événement annuel à partir de 2024.

Fin novembre, le conseil de fondation de Promotion Santé Suisse a décidé d'assumer jusqu'à la fin 2028 une part importante du financement du Forum SELF. La Geliko s'engagera avec l'association Forum SELF pour que Promotion Santé Suisse prenne jusqu'à nouvel avis la direction de la thématique promotion de l'autogestion sur le plan national.

Compasso – maintien de la capacité de travail des personnes atteintes dans leur santé

Le portail d'informations pour les employeurs Compasso est principalement axé sur la détection précoce et l'intervention, ainsi que sur la réinsertion professionnelle. Il sert d'interface entre les entreprises, les malades, l'AI, la Suva, les caisses de pension et les assurances privées. Sous l'égide de l'Union patronale suisse (UPS), Compasso centre son activité d'information pour les employeurs sur le traitement des personnes atteintes dans leur santé avec (détection précoce & intégration) ou sans emploi (réinsertion professionnelle). Au travers d'outils éprouvés, d'instructions pas-à-pas et d'exemples pratiques concrets, les employeurs obtiennent de l'aide par le biais du portail d'informations www.compasso.ch.

La Geliko figure parmi les membres de l'association Compasso et son directeur Erich Tschirky est membre du comité consultatif de Compasso.

Cybersanté et numérisation

Tobias Pflugshaupt-Trösch, membre du comité de la Geliko, et Fabienne Hebeisen-Dumas représentent la Geliko dans l'organe de branche de DigiSanté. Fabienne Hebeisen-Dumas représente en outre la Geliko au Comité consultatif d'eHealth Suisse.

La Geliko est membre de l'Alliance « Transformation numérique dans le secteur de la santé » qui promeut une transformation numérique bénéfique dans le domaine de la santé, permet aux associations du secteur d'échanger leur avis sur les thèmes relevant de la santé numérique, identifie les intérêts communs aux membres et adresse des recommandations consolidées à la classe politique et à l'administration.

Le groupe de travail cybersanté favorise le réseautage des ligues de la santé dans le domaine de la cybersanté et de la numérisation, si les membres de la Geliko en expriment le besoin. Il soutient les échanges sur les rôles et les tâches des ligues de la santé en lien avec cette thématique et identifie les potentiels de synergie.

Communication et travail d'information

Bulletin de la Geliko

En 2025, les membres de la Geliko ont reçu six numéros du bulletin d'actualité de la Geliko.

Rencontre des responsables de la communication

Les responsables de la communication des membres de la Geliko se sont réunis une fois durant l'année du rapport. Cet échange a principalement eu pour thème « Soutien numérique des membres – communiquer plus efficacement, renforcer le réseautage ».

Activités internes et événements

En 2025, le comité de la Geliko s'est réuni à cinq reprises au total, dont trois fois en ligne et deux fois au Parlement à Berne

Les Assemblées générales ordinaires de la Geliko ont eu lieu le 13 mai et le 20 novembre 2025. À côté des affaires statutaires, les membres ont chaque fois été informés de l'état actuel du projet « Antennes régionales REAS PDS ». Saskia Oetterli de la Ligue pulmonaire suisse a en outre présenté le nouveau Réseau Sommeil, ainsi que le test sur la qualité du sommeil, lors de l'Assemblée générale de mai. Christian Bachmann et Eveline Bossart de la Ligue suisse contre le cancer ont pour leur part présenté le travail de prévention « Sois smart – réduis ton risque de cancer ! ». Les expériences de la plateforme de pairs de la Ligue suisse contre le cancer ont été au centre de l'assemblée de novembre. Erika Gardi et Barbara Bertschi ont présenté le projet « **des malades conseillent d'autres malades** ».

Le 13 mai 2025, l'association Pro Mente Sana a été admise au sein de la Geliko. L'échange professionnel soutenu entre les deux organisations qui a précédé cette décision a confirmé le souhait commun d'une étroite collaboration. Par l'admission de Pro Mente Sana, la Geliko intègre à ses activités le thème important de la santé psychique. Dans le cadre de l'Assemblée générale, Muriel Langenberger a été en outre élue au comité de la Geliko.

En 2025, la Schweizerische Muskelgesellschaft a démissionné de la Geliko.

Fin novembre 2025, notre membre d'honneur Erwin Jutzet est brusquement décédé d'un arrêt cardiaque à l'âge de 74 ans. Pendant des années, il a cumulé activités professionnelles et mandat politique. Erwin Jutzet

s'est engagé au service de la Geliko de 1998 à 2004 en qualité de président et a été nommé membre d'honneur en 2005. Nous lui sommes reconnaissants de ses années d'engagement au service des intérêts des malades chroniques et garderons un excellent souvenir de lui.

Zurich, mai 2026



CD Flavia Wasserfallen
Présidente



Erich Tschirky
Directeur

Organes 2025

Président

La Conseillère des États Flavia Wasserfallen, Berne

Comité

Fabienne Hebeisen-Dumas, aha! Centre d'allergie suisse, Berne

Dr. Robert Keller, Fondation Suisse de Cardiologie, Berne

Claudia Künzli ad interim, Ligue pulmonaire suisse, Berne

Mirjam Weber, Ligue suisse contre le cancer, Berne

Muriel Langenberger, Pro Mente Sana Zurich

Annette Stolz, Vice-présidente de la Geliko, Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich

Tobias Pflugshaupt Trösch, diabètessuisse, Baden

Organe de contrôle

Loepthien Maeder Treuhand AG

Direction

Erich Tschirky, directeur

Franziska Casagrande, assistante

Membres 2025

Membres honorifiques

Gisela Dalvit, Oberrieden

Erwin Jutzet, Fribourg († 29. November 2025)

Membres collectifs

Aha ! Centre d'allergie Suisse

Scheibenstrasse 20, case postale, 3000 Berne 22

info@aha.ch; +41 (0)31 359 90 00

Alliance Obésité Suisse

Rütistrasse 3A, CH-5400 Baden

info@allianzadipositasschweiz.ch, +41 (0)56 552 02 64

chronischkrank.ch

c/o Buffet IT Services, Säntisstrasse 11c, 8942 Oberrieden

sekretariat@chronischkrank.ch, +41 (0)55 442 91 02

diabètessuisse

Rütistrasse 3A, 5400 Baden

sekretariat@diabetesgesellschaft.ch, +41 (0)56 200 17 90

Fondation suisse de Cardiologie

Dufourstrasse 30, case postale 368, 3000 Berne 14

info@swissheart.ch, +41 (0)31 388 80 80

IG Zöliakie der Deutschen Schweiz

Bahnhofstrasse 7b, 6210 Sursee

sekretariat@zoeliakie.ch, tél. 061 271 62 17

InfoEntraide Suisse

Neuhardstrasse 38, 4600 Olten

info@selbsthilfeschweiz.ch, +41 (0)61 333 86 01

Ligue suisse contre le cancer

Effingerstrasse 40, case postale 8219, 3001 Berne

info@Ligue contre le cancer.ch, +41 (0)31 389 91 00

Ligue suisse contre le rhumatisme

Josefstrasse 92, 8005 Zurich

info@Ligue suisse contre le rhumatisme.ch, +41 (0)44 487 40 00

Ligue suisse des personnes atteintes de maladies à tiques

Secrétariat, 3000 Berne

info@zeckenliga.ch, +41 (0)76 394 25 58

Ligue pulmonaire suisse

Sägestrasse 79, 3098 Köniz

info@lung.ch, +41 (0)31 378 20 50

palliative ch

Kochergases 6, 3011 Berne

info@palliative.ch, +41 (0)44 240 16 21

Schweizerische Muskelgesellschaft

Technoparkstrasse 2, 8406 Winterthur

info@muskelgesellschaft.ch, +41 (0)44 245 80 30

Société suisse du psoriasis et du vitiligo

Scheibenstrasse 20, case postale 1, 3000 Berne 22

info@spvg.ch, +41 (0)31 359 90 99

Schweizerische Stiftung Pro Mente Sana

Hardturmstrasse 261, 8005 Zurich

kontakt@promentesana.ch, +41 (0)44 446 55 00

Stand by You Schweiz (anciennement VASK Schweiz)

Langstrasse 149, 8004 Zürich

info@vask.ch, +41 (0)44 240 12 00

Verein EX-IN Schweiz

Könizbergstrasse 57

3097 Liebefeld

info@ex-in-schweiz.ch